

sommaire

brèves

- Langues régionales, pas de loi
- Emploi artistique : chiffres du DEPS
- Convention mécénat du ministère

actualités

- Assemblée nationale : rencontre avec la directrice de l'Unesco
- Sénat : rapport sur la politique du livre

échos de la FNCC

- Commission patrimoine, 12 mars

notes de lecture

- Rousseau : Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes

centre de formation

vie de la FNCC

Irrepréssible
piratage...

Alors qu'un décret vient de confier la mission de collecter les adresses IP des contrevenants à des sociétés privées, une étude jette un doute sur l'efficacité de la loi. Le groupe de recherche M@rsouin, de l'Université de Rennes-1, révèle que si 15% des utilisateurs du *peer to peer* ont renoncé à ce mode de piratage (le seul contre lequel lutte Hadopi), « seulement un tiers [de ces 15%] a renoncé à tout piratage, alors que les deux tiers restant se sont tournés vers des pratiques alternatives échappant à la loi Hadopi », en particulier le piratage des sites de streaming. Autre constat : ceux qui achètent le plus piratent aussi le plus : « Une extension de la loi Hadopi à toutes les formes de piratage numérique exclurait potentiellement du marché la moitié des acheteurs de contenus culturels numériques », ce qui entraînerait une baisse de 27% de l'achat légal.

L'étude de M@rsouin



puisque la Constitution comprend désormais un article affirmant que « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France ». Une loi n'est donc plus nécessaire.

Emploi artistique, quelques chiffres du DEPS. On constate un certain tassement de la croissance du nombre des artistes et techniciens depuis les années 2000, avec cependant une augmentation persistante de l'emploi intermittent. En revanche les CDI, qui concernaient 59% de l'emploi global du spectacle vivant en 1998, n'en représentent plus que 48% en 2004. On constate donc « un mouvement de recul continu de l'emploi permanent » : il n'y a pas eu de pérennisation de l'emploi artistique, même si « la mise en place des fonds d'Etat successifs a enrayer le mouvement de fragilisation des situations individuelles ». Reste que cette stabilisation est toute relative. Depuis 2000, « un artiste travaille 42 jours par an en moyenne pour un salaire avoisinant 9 500 euros annuels », soit moins de 800 euros par mois... Autre information inquiétante, le volume d'activité et les salaires des réalisateurs de cinéma a été divisé par trois entre 1987 et 1999 alors que la production cinématographique est pourtant réputée bien se porter. La tendance à la concentration est manifeste. L'étude du DEPS

Nouvelle convention mécénat culturel entre le ministère de la Culture et l'Ordre des experts comptables. Souvent, la recherche de mécènes bute sur la difficulté d'identifier le bon interlocuteur. Pour Frédéric Mitterrand, les experts-comptables sont « sans doute les prescripteurs les plus influents du mécénat d'entreprise et les architectes d'un dialogue constructif avec les acteurs de la culture et du patrimoine ». D'où la signature, le 3 février, d'une nouvelle convention. En 2006, un protocole avait instauré, dans chacun des Conseils régionaux de l'Ordre des experts-comptables, la désignation d'un correspondant mécénat travaillant en lien avec les DRAC. La nouvelle convention étend le processus aux Départements. La convention

brèves

Pas de loi pour les langues régionales. Le 24 novembre dernier, le député Marc Le Fur (Côtes d'Armor - UMP) s'impatientait devant le peu d'empressement du ministère pour rédiger une loi sur les langues régionales promise par Christine Albanel en mai 2008 (cf. la Lettre d'Échanges n°41). Cette impatience a été relayée par de nombreux députés qui ont rédigé plusieurs « questions écrites » allant dans le même sens, notamment Colette Langlade (Dordogne - SRCD). Le 16 mars, le ministère a répondu que le projet d'une loi a été conçu « à un moment où il n'était pas question de réforme constitutionnelle ». Or « la modification de notre loi fondamentale (juillet 2008), dont la portée est supérieure à tout texte législatif, crée un contexte nouveau »

actualités

Assemblée nationale : rencontre avec la directrice de l'Unesco. « La diversité culturelle, c'est la cohérence de l'humanité » a déclaré Irina Bokova, la nouvelle directrice générale de l'Unesco. Extraits de son intervention.



Rapport du Sénat sur la politique du livre. Le sénateur de l'Aube Yann Gaillard a rédigé un rapport d'information où il indique notamment « qu'avec les moyens actuels de la BNF, il faudrait 750M€ et 375 ans pour numériser l'ensemble des ouvrages ». Il en appelle également à nommer un « ministre chef de file » pour coordonner les politiques du livre de l'Etat.



Cinéma et numérique. Toutes les salles de cinéma sont confrontées à la nécessité de s'équiper en numérique. Pour les plus grandes c'est accessible, mais pas pour les salles petites et moyennes, et notamment pour celles classées « art et essai », lesquelles sont presque toujours soutenues par les collectivités. Le communiqué de la FNCC



échos de la FNCC

12 mars, commission patrimoine. Une rencontre avec Philippe Toussaint, président de VMF (Vieilles maisons de France) et Jean-Michel Galley, chargé de mission à l'ANVPAH (Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire).



notes de lecture

Rousseau. Dans son célèbre *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* – soit l'origine de la politique – Rousseau fait l'hypothèse que l'un des ferments premiers de l'inégalité a été l'invention du talent artistique. Les arts et la culture sont à la source de la vie politique.



centre de formation

A Paris



7 avril : « Culture et le tourisme, singularité, complémentarité »

14 avril, pendant le Printemps de Bourges : « Les musiques actuelles »

En région



28 avril à Amiens, 1^{re} session en Picardie : « Penser, repenser, adapter son projet culturel »

28 avril à Betton, en Bretagne : « Lecture publique : faut-il encore construire des médiathèques ? »

vie de la FNCC

8 avril, réunion de Bureau : mise en place de la Commission sur l'Agenda 21, rencontre avec Robert Forh, responsable de la Mission mécénat au ministère de la Culture et, à 14h30, 1^{re} réunion de la commission Arts, sciences et numérique

